Image not found or type unknown

Reparation d une voiture et pas de devis signé

Par **melanie1986**, le **19/01/2016** à **17:38**

bonjour,

un dépanneur a emmené notre voiture sans un garage Peugeot depuis le 05/01/2016.A ce jour, nous n avons toujours pas récupéré notre voiture.Au début il nous a annoncé qu il fallait changer une pièce et nous a garantit que c était bien cette pièce qui posait problème,une fois changée il nous annonce que la voiture ne démarre toujours pas,donc il chercher pendant une semaine d où peut venir la panne car il ne sait pas.On lui téléphone car plus de nouvelle,on commençait a trouver le temps long et il nous dit qu il a changé une autre pièce et que la voiture a redémarré et maintenant ne fonctionne plus,il nous dit qui va rechercher la panne deux jours après il a trouvé donc il nous change une pièce mais il n est pas sur que sa soit sa!!!il nous change des pièces sans nous prévenir on a signé aucun devis,et on voulait voir nos pièces mais apparemment ils ne les ont plus

A t il le droit de changé de pièces sans qu on signe de papier?

Sont ils dans l obligation de nous présenter nos pièces soi disant "usées"?

merci de votre reponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés